

**DELEGATION PERMANENTE DE  
L'UNION AFRICAINE A GENEVE**

Téléphone : (41-22) 716 06 40  
Téléfax : (41-22) 731 68 18

[AU-Geneva@africa-union-gvao.org](mailto:AU-Geneva@africa-union-gvao.org)



**PERMANENT DELEGATION OF THE  
AFRICAN UNION IN GENEVA**

36, rue des Pâquis  
C.P. 127 – 1211 Genève 21  
Suisse (Switzerland)

[mission-observer.au@africanunion.ch](mailto:mission-observer.au@africanunion.ch)

**INTERVENTION DE S.E. L'AMBASSADEUR KHADIJA R. MASRI  
REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'UNION AFRICAINE  
À GENÈVE**

**SESSION 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'UNION POSTALE UNIVERSELLE (UPU)**

**BERNE LE 18 OCTOBRE 2006**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général de l'Union Postale Universelle,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil  
d'Administration de l'Union Postale Universelle,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,

C'est un grand honneur et un réel plaisir pour moi de participer à cette session annuelle du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle, au nom de l'Union Africaine que j'ai l'honneur et le privilège de représenter.

Permettez-moi Monsieur le Président, de vous adresser nos vives et chaleureuses félicitations pour votre brillante élection et nous sommes convaincus que sous votre direction, les travaux vont être menés avec beaucoup de brio et de succès.

Vous me permettrez pour commencer de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de vous transmettre les salutations chaleureuses et cordiales du Président de la Commission de l'Union Africaine, S.E le Professeur Alpha Omar KONARE et les vœux qu'il forme pour le plus grand succès de vos travaux. Il m'a par ailleurs chargé d'exprimer, au Directeur Général et, à travers lui, aux autres hautes instances de l'UPU, toute son appréciation pour les excellentes relations de coopération qui existent et qui ne cessent de se développer entre l'Union Postale Universelle et l'Union Africaine soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Union Panafricaine des Postes, qui, comme vous le savez, est notre Institution spécialisée en matière postale, soit aussi dans le cadre de l'assistance technique aux administrations nationales pertinentes de ses Etats membres.

En effet, lors du Sommet Mondial sur la Société de l'Information de Tunis, une rencontre au plus haut niveau a eu lieu entre les deux dirigeants de nos organisations pour examiner ensemble de nouvelles voies et moyens à mettre en œuvre pour le développement du secteur des postes du Continent Africain.

Dans le même esprit de coopération et d'entente, le Directeur Général de l'UPU a été l'invité d'honneur du Groupe des Ambassadeurs Africains à Genève, le 21 avril dernier. Lors de cette rencontre, des échanges mutuellement bénéfiques ont eu lieu. En effet, Il a été souligné que l'UPU ayant pour principale mission de développer les communications entre les peuples à travers un système postal efficace et universel et, participe également aux efforts collectifs visant à rehausser le niveau de vie des populations et atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Cette occasion a aussi permis d'explorer de nouveaux créneaux de collaboration pour développer le secteur des postes dans le Continent Africain. C'est ainsi que l'UPU envisage d'aider les pays africains à travers trois volets :

- une dimension matérielle à travers la fourniture de la logistique et d'une infrastructure de haute qualité de façon à rendre les services postaux plus accessibles, abordables et conviviaux.
- une dimension électronique qui vise à rendre plus efficace la livraison de colis et de paquets, via une amélioration de la technologie et de la chaîne de distribution.
- le transfert d'argent par la mise en place de nouvelles facilités avec des tarifs plus abordables.

Monsieur le Président, le développement et la modernisation des services postaux sont au cœur du programme de travail de la Commission de l'Union Africaine.

La coopération amorcée entre l'UPU et certaines organisations africaines sous-régionales, telles que la CEDEAO et le COMESA est une excellente initiative qui cadre parfaitement avec l'objectif d'intégration régionale africaine, à travers la libre circulation des personnes et des biens dont l'intégration des systèmes et des réseaux postaux constitue un

des maillons indispensables. Il serait hautement souhaitable que l'UPU envisage, dans la mesure de ses possibilités, d'étendre de telles initiatives à d'autres organisations sous-régionales africaines, notamment celles de l'Afrique centrale et du nord, car l'ensemble de ces organisations, appelées communément Communautés économiques africaines, constituent le réseau des mécanismes institutionnels de fonctionnement de l'Union Africaine.

C'est dans ce même ordre d'idées que l'Union Africaine salue les efforts déployés par l'UPU et l'UPAP pour identifier et mettre en œuvre les principales priorités en matière postale en Afrique. Il s'agit en particulier de la réforme postale, du développement des marchés et de deux centres régionaux africains de technologies postales, l'un à Dar-es-Salaam et l'autre à Tunis, de la promotion des techniques d'information et de communication, du financement du développement ainsi que de nombreux autres aspects liés à l'amélioration de la qualité des services postaux. Ces priorités s'inscrivent en droite ligne dans le cadre de la mission de la Commission de l'Union Africaine dont l'un des principaux programmes prioritaires, à savoir le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, NEPAD, a pour objectif majeur le développement des infrastructures et des services essentiels pour la création d'un environnement propice au développement.

Dans le but de traduire dans les faits cet objectif primordial, une rencontre s'est tenue les 27 et 28 février 2006 à Addis-Abeba, entre la Commission de l'Union Africaine et l'Union Panafricaine des Postes, en sa qualité d'Institution spécialisée de l'Union Africaine dans le domaine postal. A l'issue de cette rencontre et en vue de contribuer aussi à l'atteinte des objectifs pertinents du Millénaire dans le vaste secteur de la poste, les deux institutions ont convenu de centrer leurs activités communes sur trois principaux volets :

- Un volet relatif au transfert de fonds électronique, au courrier rapide et au commerce électronique, l'Union Africaine et l'Union

Panafricaine des Postes procéderont à la conception et à la mise en œuvre de ces trois unités d'affaires.

- Un autre volet relatif à la situation des postes africaines, une étude prospective devra être menée en vue d'envisager les voies et moyens pour soutenir les efforts de mise à niveau de ces postes.

- Quant au volet relatif à la réforme postale et l'harmonisation des réglementations postales, un atelier prospectif sur la réforme postale, la bonne gouvernance et l'harmonisation des politiques et réglementations postales en Afrique sera organisée.

Pour la mise en œuvre de ce processus, la Commission de l'Union Africaine est entrain de recruter les consultants qualifiés qui l'appuieront dans le cadre de ces activités.

Comme vous pouvez le voir, le processus de réformes des services postaux en Afrique est lancé. Mais, vu les enjeux et les ressources nécessaires pour ce programme d'activités, qui implique la participation de tous les partenaires, la Commission de l'Union Africaine ne peut le mener toute seule, le soutien de l'Union Postale Universelle est plus que nécessaire.


La Commission de l'Union Africaine serait reconnaissante de voir l'Union Postale Universelle apporter un soutien supplémentaire, qui contribuerait à l'atteinte de ses objectifs de modernisation et de dynamisation des services postaux du Continent Africain. La Commission de l'Union Africaine se félicite déjà du soutien que l'UPU accorde à ses pays membres, aux institutions qui sont sous sa tutelle et aux autres organisations basées sur le continent africain. A ce titre, certaines initiatives ont été prises et la Commission de l'Union Africaine les salue fortement. A titre d'exemple, je cite :

- Le Fonds d'Amélioration de la qualité de service (FAQS).

- La tenue du 24ème Congrès de l'UPU à Nairobi au Kenya en 2008.
- Le Plan Intégré pour le développement et la Réforme Postale qui constitue une nouvelle approche de stratégie globale pour la réforme postale.
- La mise en place de la comptabilité analytique dans les entreprises postales.
- Etc.

L'Union Africaine suivra avec beaucoup d'intérêt les débats au cours de ce Conseil d'Administration. Pour ce qui est de la partie de l'ordre du jour consacrée à la refonte des actes de l'Union, au processus de réforme de l'UPU engagé depuis le congrès de Bucarest de 2004 et au vote du budget pour la prochaine période biennale 2007/2008, la Commission de l'Union Africaine souhaite que, les projets visant le développement de l'activité postale au niveau du continent africain aient la place qu'ils méritent.

La Commission de l'Union Africaine serait heureuse, si au cours des travaux préparatoires de la conférence stratégique, qui aura lieu du 14 au 16 novembre 2006, à Dubaï aux Emirats Arabes Unis, que les doléances du Continent africain soient prises en compte. Cette conférence qui abordera de nombreux sujets comme le développement durable, la concurrence, le partenariat public-privé, les nouvelles technologies etc..., sera d'une importance capitale. En effet, les sujets qui y seront débattus permettront d'élaborer un projet de stratégie postale mondiale qui sera conclu et validé, au cours du congrès de l'Union Postale Universelle de 2008 à Nairobi, au Kenya, c'est-à-dire sur le sol africain.

 Monsieur le Président, avant de conclure, l'Union Africaine fait sienne la déclaration faite au nom du Groupe Africain par son Coordonnateur, à savoir l'honorable délégué du Burkina-Faso.

Ce faisant, la Commission de l'Union Africaine suit avec beaucoup d'intérêts les débats qui ont cours au sein de l'Union Postale Universelle. A ce titre, je voudrais vous assurer de notre entière collaboration et de nos vœux pour la réussite de nos travaux. L'Afrique a placé beaucoup d'espoirs dans cette session et attend avec beaucoup de confiance que les efforts collectifs contribueront à la réalisation de la louable mission que nous nous sommes fixée, et qui vise à assurer un développement généralisé et équilibré, bénéfique pour tous les membres de l'Union Postale Universelle.

Je vous remercie de votre aimable attention.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

---

Specialized Technical and representational Agencies

AU Geneva Collection

---

2006

Intervention de S.E. l'Ambassadeur  
Khadija R. Masri, Représentant  
permanent de l'Union Africaine à  
Genève - session 2006 du Conseil  
d'Administration de l'Union Postale  
Universelle (UPU)

AU GENEVA OFFICE

AU GENEVA OFFICE

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/1913>

*Downloaded from African Union Common Repository*